

Bulletin d'information municipal de Zellwiller

de **BIMZ**

**N°37
janvier
2015**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DENIS HEITZ - RESPONSABLES DE RÉDACTION : JEAN-JACQUES SONNTAG
ET GILLES STUTTER - JOURNAL TIRÉ À 300 EXEMPLAIRES - IMPRESSION MAIRIE DE ZELLWILLER**



La crémation des sapins

**Après une vie éphémère,
le Sapin de Noël part en fumée ...**

Un événement qui clôt les périodes festives !

Allocution de Denis Heitz

Chers concitoyens

S'il est une tradition à conserver pour un maire, c'est celle d'adresser au nom du conseil municipal et en son nom, les meilleurs vœux aux habitants de son village, tant aux anciens qu'aux nouveaux résidents.

La cérémonie des vœux annuelle est non seulement une occasion de réunir nos concitoyens avec leurs élus communaux pour partager le verre de l'amitié, mais elle permet aussi d'exposer les réalisations de l'année précédente, ainsi que les perspectives et les projets à venir.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous et vos familles ainsi que pour tous vos êtres chers. J'y ajoute volontiers l'espoir d'une pleine réussite dans vos activités professionnelles et personnelles.

Permettez-moi d'avoir une pensée sincère à l'égard des personnes souffrantes ainsi qu'envers celles qui vivent seules. Enfin, je souhaite beaucoup de courage à tous nos concitoyens qui ont été durement touchés par les intempéries dans le sud de la France.

Je souhaite que la rencontre de ce jour ne reste pas seulement un souvenir de convivialité mais qu'elle soit aussi créatrice d'espoir pour nous tous, en cultivant l'esprit de fraternité et de solidarité. Que nous puissions participer ensemble à l'édification d'un bonheur du «bien et mieux vivre ensemble» à Zellwiller.

L'année 2014 a été fertile et fructueuse sur le plan Communal grâce au travail effectué par la nouvelle équipe municipale, les adjoints au Maire et le personnel communal.

L'année dernière, à l'occasion de la présentation de mes vœux de Nouvel An, j'ai pu dresser un bilan exceptionnel que nous avons réalisé tout au long des six années de notre mandature précédente. Aujourd'hui, le bilan présenté par la nouvelle équipe profondément renouvelée n'a que 8 mois d'existence, mais est déjà malgré tout très positif.

Le premier chantier à avoir été réalisé par le nouveau conseil municipal élu en mars 2014 est celui du réaménagement du bloc sanitaire de l'école qui devenait indispensable. Transformations qui étaient attendues depuis de nombreuses années tant par les élèves et leurs parents que par les enseignants et le personnel. En effet, ces installations dataient des années 1960. L'état de ces équipements ne correspondaient plus aux besoins de nos élèves ni aux normes actuelles d'accessibilité et de sécurité.

Les travaux ont débuté fin juin et se sont poursuivis pendant les vacances scolaires jusqu'à la mi septembre. Les délais ont été respectés malgré un calendrier serré et je remercie en cette occasion Mr Bulteau assistant au maître d'œuvre ainsi que toutes les entreprises qui ont réalisé les travaux. Le montant total des dépenses s'élève à 104 438 EUROS HT englobant les travaux mais également les études et honoraires pour le réaménage-

ment du bloc sanitaire et la réfection de l'escalier descendant vers le foyer socioculturel. Ces dépenses comprennent également l'isolation des combles des deux bâtiments des écoles, permettant ainsi des économies d'énergies et la pose de nouvelles fenêtres dans le grenier du logement pour des raisons de sécurité.

Je remercie le Conseil Général du Bas Rhin pour l'octroi d'une subvention prévisionnelle d'environ 25 000 EUROS inscrite dans le Contrat de Territoire 2013 - 2015.

Nous avons également mis en place de nouveaux gardes corps sur les ponts de l'Andlau du Burchweg et de la rue de la forêt pour un montant de 8920 EUROS HT

Nous avons profité des travaux de la deuxième phase d'alimentation en Gaz naturel pour réaliser des extensions de l'éclairage public rue des vergers et rue de l'église avec des candélabres à faible consommation d'énergie pour un montant de 4435 HT. Egalement quelques divers petits équipements pour un montant de 2952 Euros HT

Le solde des travaux effectués pour l'aménagement de la rue de la Forêt, en début



d'année est de 1050 EUROS HT. Une aire de stockage de gazon dans la zone de loisirs a également été réalisée en régie pour 370 euros HT.

Vous avez sans aucun doute remarqué que l'extension du lotissement du Domaine du Château avançait. A ce jour nous avons vendu 19 parcelles et accordé 18 permis de construire. Il ne reste désormais plus qu'une parcelle à commercialiser. Quelques familles ont d'ailleurs fêté leur premier Noël dans leur nouvelle maison.

Au mois de janvier, si la météo le permet, les dernières plantations dans les parcelles seront mises en place, et au courant de l'année, l'aménagement définitif de la rue du Schlossgut ainsi que l'aire de jeux pour nos chères têtes blondes seront réalisés. Toutes ces opérations représentent un effort financier important pour notre commune.

Gaz de Barr a poursuivi au printemps la deuxième tranche de desserte en gaz naturel du village dans la rue du Château, la rue du Fossé, la rue des Deniers, la rue des Prunes, la rue des Boulangers,

la rue des Vergers et la route de Barr. Ces travaux se sont déroulés sans dégâts et sans trop perturber les activités de voirie de notre village. Actuellement 109 branchements ont été posés et 45 de ceux-ci ont un contrat de livraison.

Le SDEA a pour sa part réhabilité l'extérieur de notre château d'eau. Les travaux ont débuté en premier lieu par la pose d'un échafaudage de 3600 m², puis par la démolition du mur entourant le réservoir et dont les briques étaient fissurées, ensuite par le traitement des aciers, ainsi que la mise en place d'une nouvelle isolation du réservoir, le remplacement de menuiseries métalliques, puis en dernier lieu par la mise en peinture. Ces opérations ont permis d'alléger l'édifice d'une bonne centaine de tonnes. La réhabilitation intérieure est prévue pour 2015.

Le Blason de la Commune ornant la cuve du château d'eau a été offert par l'entreprise de peintures Heibel Gargowitsch. Celui-ci contribue à son embellissement et à affirmer d'autant mieux l'identité de notre village. Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur Sébastien Gargowitsch pour cette collaboration artistique.

Pour l'année 2015 le Conseil municipal a prévu de réaliser:

- Les travaux de voirie définitive de la rue du Schlossgut
- L'aire de jeux de l'agrandissement du domaine du château
- des aménagements dans notre cimetière et la construction d'un columbarium, et quelques autres petits travaux.

En ce qui concerne les finances, l'année 2014 aura été une année plus calme en investissement contrairement aux dernières années, avec la création de l'Espace Socio Culturel et du lotissement du Schlossgut. Ainsi, comme voulu, le fruit de la vente des terrains, a contribué non seulement au désendettement de notre commune en permettant de rembourser nos lignes de trésorerie auprès de nos banques partenaires, mais également à rembourser par anticipation le prêt ayant servi à la réhabilitation du presbytère pour un montant de 116000 euros. Enfin, l'année 2015 poursuivra cette même voie, afin d'arriver en 2016 au standard d'endettement pour notre commune.

Comme je l'ai déjà dit au cours des années précédentes, notre objectif vise essentiellement à accroître la population de notre village. Cette croissance démographique s'avère être le seul moyen de se développer, de maintenir la bonne fréquentation de notre école élémentaire ainsi que de nos classes de maternelle. Cela permet de dynamiser de manière durable les activités commerciales, artisanales, sportives, culturelles et culturelles.

Je veux souligner que tout ce travail énuméré ci-dessus, est né d'une œuvre collective associant l'énergie, les compétences des adjoints et des conseillers municipaux ainsi que celles de nos agents communaux, et de l'aide apportée par nos

élus Départementaux et Régionaux.

Tous ont concouru à la réussite de nos objectifs et participé plus que largement à la vie de la commune et à son bon fonctionnement.

Je tiens à remercier les Présidentes, Présidents de nos associations locales et leurs Bénévoles, Les Sports Réunis de Zellwiller, Les P'tits d'Zell, La Chorale Ste Cécile, La Bibliothèque, Les Asticots, Tous sont à féliciter pour leurs diverses manifestations proposées tout au long de l'année. Je remercie également Messieurs Jean-Jacques SONNTAG et Gilles STUTTER pour la rédaction de notre bulletin municipal, ainsi que Monsieur Serge THEODAS qui assure bénévolement la mise en page, la présentation, et l'édition du BIMZ. J'espère que tous vont poursuivre à l'avenir la tâche qu'ils ont si bien assumée jusqu'à ce jour. Je remercie aussi Monsieur Aldo Battisti qui a fait don d'un tableau représentant une vue de Zellwiller.

Concernant l'état civil, nous avons enregistré 5 naissances, 2 mariages mais aussi déploré 4 décès. Les derniers chiffres de l'INSEE comptabilisent 743 habitants. Mais avec les nouveaux habitants nous dépassons la barre des 750 habitants.

2015 sera également une année électorale, en mars les élections départementales et en décembre les élections régionales.

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur, de bonne santé et que tous ensemble nous rendions plus vivante et plus agréable la vie à Zellwiller.

Im vom gemeinrat weele ich eich nor a molle a geudi gsundheit, a schennes un a frendliches jhr 2015 wensche !

Votre Maire
Denis Heitz



VOEUX DU NOUVEL AN

Fessenbach & Zellwiller



C'est une délégation certes réduite qui a répondu à l'invitation de Paul LITTERST pour assister à la présentation des Vœux pour la Nouvelle Année et le toujours très convivial Neujahrsschoppen à Fessenbach. Après avoir présenté les réalisations de l'année écoulée et les projets pour 2015, un diaporama retraçant les festivités qui se sont déroulé tout au long de l'année. Mr Litterst a mis à l'honneur quelques concitoyens méritant ainsi que des jeunes sportifs.

Comme habituel, depuis quelques années, la délégation entourée par une équipe composée d'élus et d'amis de Fessenbach ont prolongé la soirée autour d'une table pour un repas convivial et chaleureux. C'est le restaurant "Die Krone" à Ortenberg qui nous a accueillis pour ce moment agréable, festif et très amical.



C'est devant un parterre très fourni que Monsieur le Maire Denis HEITZ a ouvert la Cérémonies des Vœux. En effet, aussi bien la population de Zellwiller que les élus des Communes voisines ou des instances officielles ont répondu en grand nombre à l'invitation de la Municipalité de Zellwiller. Denis HEITZ a débuté la soirée en remerciant ses collègues et autres personnalités élues présentes, les représentants des corps constitués et la population de Zellwiller pour avoir répondu à l'invitation. Après avoir exprimé ses vœux et aussi avoir eu une pensée pour les personnes qui n'ont pu venir et celles en difficultés suites aux aléas de la vie, il a dressé le bilan d'une année qui a surtout été marquée par les élections municipales et la présence d'une équipe fortement renouvelée et rajeunie à la tête de la commune. Après ce bilan, dont vous avez pu lire le détail dans son éditorial, appuyé par un diaporama élaboré par Serge THEODAS Monsieur le Maire a donné la parole à plusieurs personnalités. Sont intervenus successivement Gilbert SCHOLLY (Maire de Barr et Président de la Communauté de commune Barr-Bernstein), Bernard FISCHER (Maire d'Obernai et Conseiller Général), Laurent FURST (Député-Maire de Molsheim) et Alfred BECKER (Vice-président du Conseil Général).

Après tous ces discours, une collation fut proposée au public présent : Saucisses chaudes, brioches et boissons diverses. Aux plaisirs de la bouche s'ajoutait le plaisir des yeux avec Aldo Battisti qui apporta une touche artistique en exposant une partie de son œuvre.

La soirée s'est close de manière gourmande autour des galettes qui désignèrent les rois et les reines de cette cérémonie républicaine.



EN BREF, les séances du Conseil Municipal octobre, novembre et décembre 2014 ...

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions prises aux cours des trois derniers conseils municipaux. Pour un compte-rendu plus complet, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux affichés aux endroits habituels.

Séance du 13 octobre 2014

Tous les membres sont présents.

Intervention de B. Medvedeff – programmation culturelle 2014-2015

B. Medvedeff rencontrera l'équipe des bénévoles pour répartir les tâches pour le concert d'automne ce mercredi 15 octobre. Pour le printemps, il propose à l'assemblée l'organisation d'un concert à l'Espace Socio-Culturel le 14 mars 2015. Il a pris contact avec Amplifive (qui a participé au concert de l'Avant-Noël en 2013).

Lotissement

ERDF a remis en état le coffret pour les lots 17 et 18. Il ne manque plus que l'intervention de Gaz de Barr pour ces mêmes lots. Le lot 5 est inscrit sur le site de la commune et le site «le Bon Coin» avec la remontée quotidienne de l'annonce.

Bloc sanitaire de l'école

Le chantier du bloc sanitaire de l'école est quasiment achevé. Le coût des travaux est de l'ordre de 90 090 euros HT. L'inauguration a eu lieu en présence du Conseiller Général B. Fischer, de Ch. Bulteau – architecte - avec l'ensemble des écoliers, des enseignantes, ainsi que des parents et des élus.

Ponts sur l'Andlau

Au vu de la vétusté des garde-corps existants sur les ponts de l'Andlau et l'étude des devis, les Conseillers à l'unanimité décident de retenir le devis des Ets SONNTAG de Kintzheim pour un montant HT de 8 920,- euros.

Entretien arbres et espaces verts

Les Conseillers évoquent le réaménagement de l'espace vert du rond-point pour des raisons de sécurité, l'arrachage des arbustes persistant du calvaire rte de Stotzheim, l'espace vert sis au parking près du 16 Domaine du Château.

Prévisions de travaux 2015

Le Maire évoque les travaux de voirie rue Verte actés au contrat de territoire. Avec le programme de construction du Carré de l'Habitat, il convient raisonnablement de reporter cette opération. Les Conseillers envisagent la mise en accessibilité de la mairie, le passage du POS en PLU, la rénovation de l'éclairage public, la création d'un columbarium, la possibilité de surseoir aux investissements importants en 2015 afin de thésauriser. La réflexion est engagée.

Peupliers du Bruchweg

Les peupliers du Bruchweg plantés en 1995-1996 sont pour certains déperis, décimés, parasités par le gui. Le Maire charge MM Nicolas et Seckler de les répertorier.

Accessibilité des Bâtiments publics

Les décrets d'application devraient être publiés fin octobre pour la mise en œuvre des Agendas D'Accessibilité Programmés. Pour les ERP qui ne seront pas accessibles au 31 décembre 2014, un engagement officiel de l'AD'AP sera obligatoire avant cette et publié dans les 12 mois suivants.

Renouvellement des baux de chasse

Le décompte au 5 octobre 2014 de la Consultation des propriétaires fait apparaître que plus du deux tiers des propriétaires représentant plus des deux tiers de la superficie de la chasse communale se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune.

Par courrier, M Jacques BUTZ, président de l'Association de Chasse du Grand Douglas informe la commune que les baux pour les lots 1 et 2 ne seront pas renouvelés et que l'association n'exercera pas son droit de priorité dans le cas d'une mise en adjudication.

Les Conseillers à l'unanimité décident d'opter pour la fusion des lots 1 et 2 et de soumettre cette décision à l'avis de la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C).

Pour l'attribution des lots de chasse, les conseillers décident de procéder par un appel d'offres. Si cet appel d'offre, après avis de la commission de location serait déclaré infructueux, le lot serait alors offert à la location par voie d'adjudication publique.

Fiscalité 2015

Les Conseillers à l'unanimité décident de maintenir le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8,12 %.

Finances

Les Conseillers décident du remboursement anticipé de l'emprunt relatif à la transformation du presbytère en logements (soit un versement total au 31 octobre 2014 de 115 679,32 euros).

Madame de la directrice de l'école, en date du 19 septembre 2014, sollicite le soutien de la commune pour les sorties piscine du 5 janvier au 27 mars 2015 pour les classes du cycle II (CP, CE1 et CE2). Le montant pour les entrées avec maître nageur et le transport est de 1 415 euros TTC. Les Conseillers à l'unanimité décident de financer ces sorties.

Suite à l'intervention de B. Medvedeff, les

Conseillers (par 2 abstentions et 13 voix pour) décident de valider la programmation pour le Concert de Printemps.

Logements du presbytère

Suite la résiliation du bail et à la parution sur le Bon Coin du Logement LI, il y a eu plusieurs demandes de communication du plan et de photos, mais aucune demande de location.

Le Maire évoque l'état des lieux à venir, et signale un radiateur manquant et une tablette fortement dégradée ainsi que des tâches sur le sol à la suite de travaux de peinture.

Château d'eau

Les travaux se poursuivent : le blason de la commune a été apposé. L'étude de la mise en valeur du bâtiment par un éclairage adapté est toujours en cours.

Divers

* Le Maire propose une journée de travail pour évacuer les matériaux entreposés au-dessus du bloc sanitaires de l'école, ainsi qu'une intervention de nettoyage au 17 rue Verte suite à la demande du nouveau propriétaire.

* Le Conseil municipal, par 9 voix pour et 6 voix contre, reconduit l'opération «Fagots de sapin» pour Noël

* Mme C. Holm remercie les Conseillers de l'attention marquée à l'occasion de ses 80 ans.

* F. Schoch relève la vitesse excessive des véhicules devant l'école. Sont évoqués le ralentisseur, la présence de parents «gilets jaunes» pour sécuriser le passage des enfants.

* Les Conseillers prennent connaissance du résultat des élections des délégués des parents d'élèves du 10 octobre 2014.

* Des mesures des ondes électromagnétiques effectuées rte de Stotzheim sont inférieures aux seuils autorisés. Elles apparaissent sur le site de www.cartoradio.fr

* L'Assemblée s'interroge sur le vote d'une motion pour le Conseil d'Alsace.

Séance du 17 novembre 2014

Tous les membres sont présents

Intervention de B. Medvedeff - Bilan du concert de Wood. Après avoir entendu le bilan fait par B. Medvedeff, le conseil lui renouvelle sa confiance pour l'organisation des concerts futurs.

Lotissement

* Plantation: L'agence Topos s'est rendue sur place pour programmer l'intervention du paysagiste.

* Voirie : Les travaux définitifs de la rue

Schlossguth sont envisagés pour le dernier trimestre 2015

Plusieurs familles emménageront avant la fin de l'année. Le lot 5 est toujours en vente.

Travaux

* Ponts : L'installation des garde-corps à débuté et devrait s'achever le 19 novembre

* Entretien des arbres : Les conseillers décident de retenir la proposition de Forêt Service Schneider pour un montant de 1 250 euros HT et de retenir la proposition d'Arborétude pour un montant de 360 euros HT.

* Logement de l'école : Les conseillers décident de retenir le devis de Lauly pour le remplacement des thermostats du logement de l'école pour un montant de 148,61 euros TTC.

* Peupliers du Bruchweg : l'entreprise Kretz s'est rendue sur place avec JJ Sonntag. Le Conseil reste dans l'attente d'une proposition.

* Prévisions de travaux 2015 : L'assemblée débat des projets de travaux pour 2015 et lance quelques pistes : procédure de passage de POS en PLU, petits travaux, peintures école maternelle, amélioration et valorisation du cimetière, columbarium, aménagement des espaces verts, agencement du foyer socioculturel.

Acquisition de terrains

Vu la Déclaration d'Intention d'Aliéner concernant les Cts Althaler/Cts Lang, considérant l'opportunité pour la Commune de se porter acquéreur d'une fraction de la parcelle S3 n°168 dans la perspective d'améliorer l'accès à la rue de l'Andlau, les conseillers décident à l'unanimité de valider l'acquisition à l'amiable selon le projet de division soumis (208 m² - 18 m² = 190 m²). Le prix d'acquisition serait de l'ordre de 15 200 euros.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

* Cts Althaler/Cts Lang : 1 rue de l'Andlau: Les Conseillers, à l'unanimité décident de ne pas user du droit de préemption.

* Bessac/Schultz : 7 rue Verte: Les Conseillers, à l'unanimité décident de ne pas user du droit de préemption.

Chasse

* Le dépôt des dossiers de candidature en mairie est fixé au 27 novembre. La Commission se réunira pour examiner les candidatures.

* L'adjudication publique se tiendra le lundi 5 janvier 2015 à 18 heures à l'Espace Socioculturel.

* Les Conseillers prennent connaissance des frais de publication : 317,90 euros DNA + 270,65 euros Affiches Moniteur + 100 euros frais de créée pour le Comptable du Trésor Public.

* Revalorisation annuelle du loyer : lors des baux précédents la revalorisation n'a jamais été appliquée. Le Conseil attendra le résultat de l'adjudication avant de se positionner sur ce point.

Personnel communal

* Primes de Noël : Les Conseillers à l'unanimité décident d'octroyer une prime exceptionnelle de Noël aux quatre agents de la collectivité en décembre 2014, de maintenir l'enveloppe finan-

cière à 600,- euros et d'autoriser le Maire à user de son pouvoir discrétionnaire pour définir le montant individuel par agent.

* Modification de la répartition des horaires de C. Denefeld

Vu l'accueil garderie effectué par C. Denefeld, les Conseillers à l'unanimité décident d'augmenter la Durée Hebdomadaire de Service pour le poste d'ATSEM de 22 h à 25 h et de réduire la Durée Hebdomadaire de service pour le poste d'Adjoint Technique de 13 h à 10 h avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2014.

* Durée de Service d'E. Parmentier
Les Conseillers à l'unanimité décident : d'augmenter la Durée de Service mensuelle de 20 h à 25 heures avec effet du 1^{er} janvier 2015.

Communauté des communes

Le Maire souhaite recueillir l'avis de l'Assemblée avant la session extraordinaire du Conseil de Communauté Barr-Bernstein du 18 novembre 2014.

* les Conseillers émettent un avis favorable sur l'institution du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique

* les Conseillers émettent un avis défavorable sur le transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme en perspective de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Finances

* Concerts Printemps & Automne & Avant-Noël
les Conseillers à l'unanimité décident d'instituer une régie de recettes. Le Maire désignera comme régisseur Mme Ch. Hernandez et comme mandataire, M Jean-François Klipfel. Le Conseil municipal décide de fixer le prix du billet pour le concert d'Automne à 8 euros, à 4 euros pour les enfants de moins de 12 ans, de prévoir un plateau pour le concert de l'Avant-Noël du 21 décembre 2014 et de déterminer le prix de l'entrée pour le concert de Printemps début 2015.

* Bibliothèque: les Conseillers décident de solliciter la mise à disposition d'un fonds de caisse d'un montant de 20 euros auprès du Comptable (Régisseur : Mme Virginie Lutz)

* Equipements sportifs : il s'agit de procéder à la vérification des équipements installés en 2012. Il sera proposé une consultation groupée avec les communes de la CCBB intéressées afin d'obtenir la meilleure offre.

* Sanitation des becs de bière à l'ESC : sur proposition du Maire, les Conseillers à l'unanimité décident que 2 interventions annuelles seraient suffisantes pour assurer le bon fonctionnement du tirage.

Logement L1 du presbytère

* État des lieux : Les conseillers prennent connaissance des dégradations constatées - qui ont été reconnues et acceptées par le locataire sortant. Ils décident de retenir la caution, de procéder aux réparations et à la remise en état du logement.

* Devis pour la remise en état : Les Conseillers décident d'accepter le devis de Lauly - Barr d'un montant prévisionnel de 370 euros HT pour les réparations de chauffage, et d'accepter le devis de Peintur's Gargowitsch - Barr d'un montant de 5 411,13 euros HT.

Divers

* A. Fritsch relate les points évoqués lors du Conseil d'École : effectifs, projets, demandes à la Commune, et Fête de l'École le 26 juin 2015.

* Le Foyer Socio-Culturel est mis à disposition de «Fitness en tournée» à dater du 19 novembre le mardi soir 20 - 21 h pour 3 séances.

* Collecte des vieux papiers du 24 novembre au 1^{er} décembre 2014. Les P'tits d'Zell souhaiteraient pouvoir disposer d'un endroit de stockage pour permettre de récupérer du vieux papier de certaines entreprises .

* Les SRZ proposeront une vente sapins sur pied et la crémation des sapins en janvier 2015

* Les Conseillers prévoient les festivités des Vœux et le Déjeuner de la Nouvelle Année.

* La 1^{ère} bourse aux vêtements & puériculture aura lieu en mars 2015 par les P'tits d'Zell,

* Le nettoyage des abords et le rétablissement des bornes pour le 17 rue Verte ont été réalisés.

* L'association des Riverains de l'A35 invite à une réunion le 19 novembre 2014 à Stotzheim.

* Le Maire informe que l'Assemblée Générale des Sapeurs Pompiers de l'arrondissement de Sélestat-Erstein se tiendra à Zellwiller le 6 février 2015.

Séance du 15 décembre 2014

Deux conseillers sont excusés et ont donné procuration

Intervention de G. Leininger, vice-président de la Comcom Barr-Bernstein

G. Leininger rappelle les intentions de la loi ALUR, expose les différences entre PLU et PLU I, le transfert de compétences, évoque les majorités qualifiées. Il confirme également que quelque soit la nature du document d'urbanisme, la Commune garde la main sur son zonage et le Maire conserve la signature pour la délivrance de toutes les autorisations d'urbanisme

Lotissement

Les travaux de plantations devraient débuter mi janvier. Les propriétaires seront consultés sur leurs préférences concernant les arbres fruitiers.

Travaux

* Accessibilité des Bâtiments public: Les Conseillers à l'unanimité décident de créer un groupe de travail composé de Mme C. Rosfelder, MM J. Metz, L. Nicolas, D. Seckler.

* Arbres : diagnostic et taille : le diagnostic de l'état phytosanitaire des platanes sera effectué début janvier, la taille et l'élagage devraient être réalisés pour l'ensemble des arbres fin janvier.

* Le Conseil municipal prévoit l'installation de détecteurs de fumée dans l'ensemble des bâtiments communaux.

Déclaration d'intention d'aliéner

SCI le Château/Communauté de Communes Barr-Bernstein : Les Conseillers décident ne pas user du droit de préemption.

Travaux ONF

Les Conseillers à l'unanimité décident d'approuver le programme de travaux élaboré par l'ONF pour 2015.

Chasse

Considérant les avis émis par la commission consultative communale de chasse réunie le 12 décembre, les Conseillers à l'unanimité décident d'agréer la candidature de M C. JUNG de Châtenois et de rejeter la candidature de M G. RISCH de Heiligenstein déposée hors délais.

Communauté de Communes

* Les Conseillers par - 2 abstentions et 12 voix pour – décident d'approuver le transfert de compétences de la commune de Zellwiller au profit de la Communauté de Communes Barr-Bernstein.

* Les Conseillers décident de désigner M Jean-François KLIPFEL en qualité de représentant du Conseil Municipal auprès de la Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges créée par la Communauté de Communes dans le cadre de l'institution de la fiscalité professionnelle unique.

* Les Conseillers décident de proposer pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs les commissaires suivants : Jean-François KLIPFEL (Commissaire titulaire), Sophie LAMOOT (Commissaire suppléant) et Jean-Paul GRESSLER (Commissaire hors périmètre EPCI).

Conseil général

Les Conseillers à l'unanimité décident être

favorables au principe de son adhésion à la future Agence Territoriale d'Ingénierie Publique et d'exprimer leur intérêt pour la mission « Application du Droit des Sols » (ADS).

Finances

* Location du Club-House : Vu la proposition des SRZ, les Conseillers à l'unanimité décident d'arrêter le montant de la location à 120,- euros et de fixer le montant des pénalités à 80,-euros si la partie publique n'est pas rendue rangée, nettoyée au moment de la remise des clés à l'heure convenu.

* Le robot-tondeur a été pris en charge par ETE-SIA, il n'y a pas de retour d'informations à ce jour.

* Les Conseillers décident d'accorder 2 locations à titre gracieux de l'Espace Socio-Culturel par année aux Associations de la commune et de rappeler que les frais annexes – électricité, consommables, vaisselle, etc ... restent dus.

* Les Conseillers prennent connaissance de 2 requêtes de parents pour l'accueil garderie et ils décident de valider ces 2 demandes.

* Les Conseillers décident de retenir la proposition de M Kretz pour l'abattage des peupliers du Bruchweg.

* Les Conseillers décident d'accepter la proposition d'EDF pour la fourniture d'énergie de l'ESC et du Club-House.

* Suite à la location de l'Espace Socio-Culturel le 5 décembre dernier, les trappes de désenfumage ont été activées, 2 cartouches sont hors service. Afin de réarmer l'équipement l'assemblée dispose de l'offre de Sécurité et Communication Concept pour un montant de 273,60 euros TTC. Les Conseillers décident d'accepter le devis.

* Après la mise à disposition gratuite du Foyer Socio-Culturel pour l'association Fitness en tour-

née les mardis soirs des mois de novembre et décembre, les Conseillers à l'unanimité décident de fixer le tarif de location à 300 euros pour les séances du 1^{er} semestre.

Logement L1 du presbytère

* Vu l'état des lieux de sortie et considérant les dégâts observés, les Conseillers décident de mettre à charge du locataire sortant la facture pour la réparation du chauffage soit 444 euros, la facture des prises électrique et interphone soit 264,43 euros, la facture des travaux de papiers peints, de peintures, de huisseries, de revêtement de sol pour la remise en état de la chambre 2 d'un montant de 1 262,56 euros TTC.

* Les Conseillers prennent connaissance d'une demande à l'attribution du logement L1. Vu les documents fournis, les Conseillers décident de solliciter auprès de Mme Thierry de Barr la présentation des quittances de loyer et de surseoir à la décision d'attribution.

Divers

* M René Schwender propose d'offrir à la commune un pressoir ancien et complet. Le Conseil accepte son offre.

* La date retenue pour le concert d'Automne 2015 est le 7 novembre.

* Les Conseillers prennent connaissance des prochaines échéances électorales, soit les Élections des Conseillers Départementaux les 22 et 29 mars 2015 et les Élections Régionales en décembre 2015.

* M. Helbert propose d'organiser une manifestation pour le Téléthon 2015, manifestation portée par les SRZ et la Commune.

* Pour 2014, la promesse de don des SRZ – suite à la vente des sapins – est de 250 euros

Anniversaires

Deux de nos concitoyens ont eu le bonheur de fêter leurs 80 ans ce troisième trimestre. Ils ont bien sûr également eu droit à la visite d'une délégation de la Municipalité venue leur apporter le panier cadeau systématiquement remis à nos heureux jubilaires. Comme d'habitude la délégation a été chaleureusement accueillie par nos octogénaires avec qui elle a passé des moments intenses de joie et de convivialité qui sont des pures bouffées d'oxygène dans ce monde qui traverse des périodes peu réjouissantes dans beaucoup de domaines.

Ci-contre les deux récipiendaires : Annette Reibel et René Wohlghemuth

L'invité "mauvaise surprise" de cette période de l'année ...

Nausées, vomissements, douleurs abdominales et/ou diarrhées, peut-être de la fièvre.

La gastro-entérite peut être redoutable chez les personnes fragiles, notamment les nourrissons, les personnes âgées. Une consultation du médecin généraliste est fortement conseillée pour enrayer cette pathologie, souvent d'origine virale.

En attendant, voici quelques conseils :

- Prévenir les contaminations par des mesures d'hygiène strictes : par exemple, le lavage régulier des mains.

- Boire beaucoup d'eau, des boissons chaudes sucrées, du bouillon de légumes, afin d'éviter la déshydratation, fléau de toutes personnes fragiles.

Enfin, votre médecin généraliste vous prescrira une médication appropriée pour réduire et soulager tous vos symptômes™ mes bien indésirables !!!





1987 par le frère Olivier Glaize, regroupe actuellement une cinquantaine de choriste âgés de 8 à 20 ans, habitant Colmar et sa région. Elle donne des concerts environ une fois par mois à Colmar, ou dans toute l'Alsace. Ils sont aussi régulièrement invités dans des festivals à travers toute l'Europe et même aux Etats-Unis. Ce dimanche 21 décembre, c'est dans une église comble, que les petits chanteurs se sont produits. Sous la direction de Guillaume Burgmeier, ils ont su montrer toute l'étendue de leurs talents. Du chant grégorien, notamment un

CONCERT DE L'AVANT-NOËL

Eglise comble pour la Manécanterie

Pour son 7ème concert d'Avant-Noël, Bernard Medvedeff, responsable de la programmation culturelle, avait invité les jeunes chanteurs de la Manécanterie de Saint-André de Colmar. Cette formation, fondée en

Veni Créateur interprété tout en finesse par les aînés, accompagné avec dextérité à l'Orgue Rickenbach ; des chants zoulous très rythmés, une touche de délicat romantisme germanique avec Es ist ein Ros' entsprungen, sans oublier les désormais classiques gospels américains. Bref un concert de haute tenue dans une belle ambiance de Noël. A l'issue de ce concert, les sportifs des SRZ ont apporté leur participation à cette réussite en offrant après du vin chaud avec des pains d'épices.

COMMEMORATION

Zellwiller à travers la guerre

Il y a 70 ans, notre village était libéré. Pour célébrer cet anniversaire, et se remémorer les tragiques événements de la seconde guerre mondiale, la bibliothèque, avec le soutien de la municipalité, a organisé une conférence le 21 novembre dernier à l'Espace socio-culturel.

Durant près de deux heures, Gilles Stutter a raconté les années terribles. S'appuyant sur des photos anciennes, des documents et témoignages recueillis auprès des habitants, sur des films et des cartes issus des diverses archives, le conférencier a fait revenir des personnages de la grande et petite

histoire. Les douces années d'avant-guerre avec les pompiers, les soeurs, et les conscrits; la drôle de guerre avec le cantonnement épique de l'armée française, l'occupation avec ses drames, les malgré-nous et le sort tragique des juifs originaires du village, la résistance locale, le destin de Lucien Werck et la France Libre et enfin la chronologie de la Libération de notre village et du Piémont. La soirée s'est close par un verre de l'amitié où les auditeurs ont continué à échanger leurs souvenirs et anecdotes liés à cette période. Quelques uns étaient venus de loin pour retrouver leur village d'origine, et M. Schlosser notre ancien directeur d'école et historien local nous a fait la surprise - et l'honneur- d'être avec nous. Une soirée émouvante à plus d'un titre.





Sports réunis

Téléthon

La vente des sapins de Noël a été l'occasion, pour nos footballeurs, de faire preuve de générosité en reversant 2 euros au Téléthon par conifère vendu. C'est ainsi qu'une promesse de don de 250 euros a pu être concrétisée.

Soirée années 80

C'est en train de devenir une tradition, les SRZ organisent le 31 janvier prochain à partir de 19h30 une soirée Années 80 à l'Espace Socio-Culturel. L'animation sera l'œuvre de Laurent Schramm alias DJ Alsace (ancien DJ du club A). Une buvette ainsi qu'une petite restauration sera tenue sur place. Venez nombreux danser jusqu'au bout de la nuit.

Crémation des sapins

L'année s'était terminée pour les SRZ par leur traditionnelle vente de sapins. Vente qui s'était accompagnée par un geste solidaire : 2 euros par sapin vendu ont été reversés au Téléthon, soit un don de 250 euros. Les fêtes passées, les sapins ont été collectés par nos sportifs samedi dernier. Le soir, la population a été conviée à un événement forcément chaleureux : la crémation des conifères devenus inutiles. Vers 18h, au bout de la rue de la forêt à cette occasion balisée de torches, le bucher a été allumé. Quelques tables et bancs à l'abri du vent ont permis aux nombreux spectateurs de se réchauffer avec une soupe de pois cassés (avec saucisse de Montbéliard !) préparée par Jérôme Baur. Bretzels, vin chaud et autres boissons ont eux aussi contribué à la réussite de cet événement convivial. Une tradition ressuscitée qui devrait être reconduite l'année prochaine.

Bibliothèque

Le samedi 15 novembre 2014 a été l'occasion pour les enfants et les grands de découvrir le

monde du « Mannele ». La bibliothèque, pour préparer à l'ambiance de Noël, a proposé une sortie au Palais du pain d'épices à Gertwiller. Les origines lointaines et anciennes du pain d'épices ont été expliquées avec la découverte des anciens moules utilisés pour la fabrication des pains d'épices (langues de chat, étoiles etc...). Puis, dans la cuisine du Mannele, les participants ont pu sentir et toucher les épices composant le pain d'épices, avec l'explication de la recette. La chambre du Mannele a ensuite permis de conter les histoires de Hansel et Gretel, du bonhomme en pain d'épices et de St Nicolas. Enfin, le monde merveilleux et gourmand du Mannele a permis à chacun de se mettre dans l'ambiance des festivités de Noël avant l'heure.

Ensuite, les plus jeunes ont pu décorer le Mannele en pain d'épices avant de l'emmener



chez eux pour le montrer au reste de la famille avant, peut-être, de le manger.

Merci aux participants et aux mamans, mamies et papas qui sont venus encadrer les enfants, à moins que ce n'était qu'une excuse pour retomber en enfance.....

Chorale Sainte-Cécile

“Rendons à César ce qui appartient à César... “ et à la chorale Sainte-Cécile son œuvre Une erreur s'est glissée dans le dernier BIM'Z. La préparation du repas de la journée du 16 novembre a été attribuée, par erreur, à notre talentueux restaurateur Jérôme Baur (on ne prête qu'aux riches...). En réalité, ce sont bien les bénévoles de la Chorale, solidement épaulés par notre

boucher-charcutier Alain Adoneth qui ont été aux fourneaux lors de ce fameux repas. L'auteur de cette coquille s'en excuse auprès de nos choristes et s'engage, à titre de pénitence, à faire la plongée après le repas de l'année prochaine.

Asticots

Si la section des jeunes est provisoirement mise en sommeil, les adultes restent sur les planches. Régulièrement, ils se réunissent pour pratiquer des séances de théâtre d'improvisation. Pour tous renseignements, s'adresser à Valérie Ledoux, au 03.88.08.53.05.

Les p'tits d'Zell

L'Association "Les P'tits d'Zell" vous remercie pour vos achats de fromage, permettant ainsi de soutenir l'Ecole. Le bénéfice sera consacré à des achats pédagogiques. Une nouvelle vente de fromage est prévue pour les Fêtes de Pâques (la distribution des feuilles de commandes s'effectuera fin février).

Prochaines manifestations

- Une soirée cartes est prévue le Vendredi 30 Janvier 2015



- **La Cavalcade de Carnaval** est prévue le Mercredi 18 février 2015 après-midi

- **Une bourse aux vêtements** d'enfants avec des exposants de Zellwiller le Dimanche 29 mars 2015 au foyer socioculturel.

- **La chasse aux œufs** se déroulera si le temps le permet le Mercredi 1er Avril 2015.

Des rappels et des informations complémentaires seront donnés avant chaque manifestation.

Chateau d'eau

Pour contribuer à affirmer l'identité du village le Blason de la Commune a été peint sur la cuve du château d'eau. Il a été offert par l'entreprise de peinture Heibel Gargowitsch. La Municipalité remercie chaleureusement Monsieur Sébastien Gargowitsch pour cette collaboration artistique.



Etat civil 2014

- Naissance

04/04/2014 GARGOWITSCH Mila

18/08/2014 PHILIPP Maude

27/09/2014 WITTERSHEIM Arthur

27/12/2014 FORET AARAB Cheryne

31/12/2014 OSWALD Arthur

- Mariage

17/07/2014

WOHLGEMUTH Ludovic – HUBER Charline

13/12/2014

STUTTER Gilles – RATTO Françoise

- Décès

13/01/2014 GINTER Jean

27/03/2014 WERCK Paul

16/09/2014 PFLEGER Anna

28/11/2014 RESMINI Jeanne

Vieux papiers

La dernière collecte (fin Novembre) a permis de récolter 4,980 tonnes de vieux papiers ce qui représente un poids tout à fait honorable et permet à l'école de recevoir 129,48 euros. Prochaine collecte prévue du lundi 23 Mars au Lundi 30 Mars 2015.

Analyse de l'eau

Suite au prélèvement et analyses du 08/11/2014, l'Agence Régionale pour la Santé nous a fait parvenir la conclusion suivante : "Eau destinée à la consommation humaine répondant aux limites et aux références de qualité réglementaires pour les paramètres analysés".



Bouchons Bonheur

Mr. Marius Porée président de l'association Bouchons Bonheur 67 a remis un fauteuil électrique à Mme. Martina SCHMITTER domiciliée à Zellwiller qui est elle même très active pour le ramassage des bouchons. L'association se réjouit d'avoir pu aider Mme SCHMITTER dont le déplacement à pieds commence à être pénible.

ECOLE

La libération de Zellwiller.

Le mercredi 26 novembre 2014 Mr Gilles Stutter est venu dans notre classe pour nous raconter l'histoire de Zellwiller pendant la seconde guerre mondiale et comment le village a été libéré.

Il nous a expliqué comment le village est devenu allemand et comment la résistance s'est organisée dans la région afin de faire face aux nazis. Il nous a enfin décrit très précisément de quelle manière s'est déroulée la libération et nous avons appris que certains habitants du village ont participé à cet événement. Notre professeur du jour est reparti à 11h30 après deux heures trente d'un exposé vraiment passionnant! Merci Mr Stutter!

Les élèves de la classe de cycle 3 de l'école de Zellwiller.



La Belle au Bois Dormant

La veille des vacances de Noël, le jeudi 18 décembre 2014, les élèves du cycle 2 et du cycle 3 sont allés à l'Opéra de Colmar pour assister à l'opéra « la Belle au Bois Dormant ». Nous avons préparé cette sortie en lisant plusieurs versions de ce conte, écrit à l'origine par Charles Perrault, et adapté ensuite par plusieurs auteurs dont les frères Grimm. Mais la version que nous avons pu admirer à l'opéra était encore bien différente. Nous avons bien ri grâce aux interventions de la grenouille et du bouffon du roi et nous avons été très étonnés de voir apparaître un « Mister Dollar » un peu avant la fin. Les décors étaient très colorés et la musique magnifique.

Nous avons beaucoup apprécié ce spectacle !

Les élèves de l'école de Zellwiller.

REPAS DU NOUVEL AN

Pour bien démarrer l'année...

Selon la tradition, nos aînés ont été conviés le dimanche 4 janvier au repas de nouvelle année. Après avoir participé à la messe célébrée par le père André Dennefeld, nos anciens se sont retrouvés à l'espace socio-culturel autour d'un repas festif. Les employés et les élus municipaux étaient également de la fête. L'après-midi s'est poursuivie par une conférence donnée par Gilles Stutter sur Zellwiller au temps de la seconde guerre mondiale. (70ème anniversaire de la Libération). La fête s'est achevée sur des morceaux de musique et quelques pas de danse. Un très grand merci à notre musicien M. Erdrich qui nous a encore fait la joie cette année d'animer bénévolement cet événement.

Nous tenons à remercier chaleureusement le restaurateur Jérôme BAUR, le pâtissier Franck VALENTIN, la boulangerie BIECHEL frères et la maison FORTWENGER pour avoir permis à nos chers aînés d'éveiller aussi agréablement leurs papilles gustatives.

Nous adressons également nos remerciements à la boucherie Alain ADONETH et à Gaz de Barr pour leur soutien.





FORÊTS

Forestiers d'Alsace : la nouvelle association de développement forestier

A l'instar des chambres d'agriculture alsaciennes, les responsables Bois et Forêts 67 et leurs homologues haut-rhinois de Forêts-Services 68 ont décidé de créer un groupement de développement forestier régional.

Pourquoi cette création ?

La nouvelle fédération régionale qui remplacera les fédérations départementales en 2015, va permettre :

- * Une meilleure adaptation de toutes nos actions à l'évolution régionale des politiques des collectivités territoriales et de l'Etat. Elle devra contribuer au renforcement des services de proximité proposés dans le cadre d'associations forestières locales.
- * Une mutualisation des compétences et de nos supports de communication (bulletins d'information, site Internet, dépliants ...)
- * Une nécessaire réduction des coûts de fonctionnement.
- * Un partenariat unique et consolidé pour la Chambre d'agriculture et le Centre Régional de la Propriété Forestière.
- * Une cohérence au sein de notre fédération Forêt Privée d'Alsace avec le syndicat régional, la coopérative forestière régionale, le groupement de développement régional.
- * Une collaboration conviviale entre propriétaires forestiers alsaciens qui partagent une identité et une passion commune.

Quelles sont les missions de Forestiers d'Alsace ?

L'association a pour objet de regrouper les propriétaires forestiers et leurs associations, de promouvoir, de coordonner et de mener toutes actions de développement forestier dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle des forêts. Les actions prioritaires sont : le conseil technique, l'animation des associations regroupant les propriétaires privés, l'amélioration de la structure foncière, l'étude de tous projets collectifs de développement, et la formation des propriétaires forestiers.

Quels sont les changements pour les adhérents de Bois et Forêts et des associations forestières locales ?

Pour les adhérents d'une association forestière locale comme celle de la vallée de la Bruche, rien ne change. En payant une cotisation inchangée à l'association, ils deviendront membre de Forestiers d'Alsace. Les propriétaires forestiers qui étaient directement membres de Bois et Forêts, seront invités à adhérer à Forestiers d'Alsace. Les services rendus jusqu'à présent par le groupement bas-rhinois seront intégralement assurés par la nouvelle fédération régionale à partir de début 2015. Les conseillers forestiers conservent leur territorialité et leurs missions.

Après la création d'une association forestière dans la vallée de la Bruche au mois de juin, d'autres devraient suivre dans le Val de Villé, les Vosges du Nord, la Plaine de l'Ill et le Ried ...

L'entente exemplaire et constructive entre les responsables forestiers bas-rhinois et haut-rhinois a permis en quelques mois, la création de la nouvelle association régionale forte de plus de 1.500 membres. Ils ont suivi la recommandation d'Antoine de Saint-Exupéry :

"Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir, mais de le rendre possible"

Forestiers d'Alsace
Maison de l'Agriculture 2, rue de Rome
67309 SCHILTIGHEIM Tél 03 88 19 17 92



Quand le printemps arrivera, Amplifive tu écouteras ...

C'est le souhait que j'émet : que vous veniez tous nombreux à l'Espace Socioculturel le samedi 14 Mars à 20H00 écouter ce jeune Groupe dynamique, qui va vous faire chavirer sur vos chaises.

Pour le concert de Wood en novembre, seul une petite vingtaine de zellwillerois s'était déplacé. Bien dommage au dire des nombreux spectateurs outre-village qui s'étaient déplacés ce soir-là, parfois d'assez loin, et qui ont largement pu apprécié une prestation de grande qualité (pour info, Wood vient d'avoir les honneurs de France Bleu Alsace après avoir été suivi de près l'année dernière par TV7, la télé locale de Colmar).

Bref, un rapide historique du Groupe invité le 14 Mars, vous convaincra certainement quant à la qualité du programme proposé.

Né en 2012, Amplifive, constitué de 5 jeunes appuyés par 2 cuivres et une choriste (voire 2), compte une vingtaine de concerts à son actif et a eu l'occasion de remporter le prix du tremplin Cité Jeunes de la ville de Mulhouse en partenariat avec le Noumatrouff. Ancienne choriste et soliste au sein de la Gospel Praise Family, Nathalie, la chanteuse, s'est également distinguée en remportant le 2e prix du jury au New Soul Contest 2013, concours de chant organisé par Les Sons d'la rue.

Le répertoire du Groupe d'inspiration soul-funk-jazz, mâtiné de gospel, n'en porte pas moins sa propre marque, grâce à des compositions originales.

Enfin, pour être complet, je rappelle qu'Amplifive s'était déjà produit à l'ESC, en Décembre 2013, pour une courte intervention et en formation réduite, laissant entrevoir cependant toute l'étendue de son talent.

Je laisserai le mot de la fin à Jonathan Moulin, Directeur d'Antenne de la radio Phare FM :

«Amplifive, c'est du sérieux vocalement et musicalement. Beaucoup d'idées et ils se donnent les moyens de les réaliser. A suivre de près »

Ce n'est pas moi qui le dit mais je suis d'accord à 200 %.

Au plaisir de vous retrouver le 14 Mars.

Bernard MEDVEDEFF